

ARRÊTÉ N°2025-09
RELATIF À LA COMPOSITION DU JURY
D'ADMISSIBILITE POUR L'ENTREE EN ANNÉE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉE ou 4^E ANNÉE DU
DIPLÔME
SESSION 2025

Le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Saint-Germain-en-Laye,

Vu le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de fin d'études de Saint-Germain-en-Laye ;
Vu les statuts de CY Cergy Paris Université ;
Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;
Vu la délibération n°2024-12-17-3 du conseil d'administration du 17 décembre 2024 relative au règlement du concours d'entrée en 4^e année ou API ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est nommé président des jurys d'admissibilité, Monsieur Sylvain MARY, Directeur des études du 2nd cycle.

Article 2 : Sont nommés membres du jury d'admissibilité du concours d'entrée en Année Préparatoire intégrée ou 4^e année au titre de la session 2025 :

Blaise BACHOFEN
Pascal BELAN
Nathalie COSTE
Vincent COURONNE
Xavier CRETTIEZ
Pascal DAUVIN
Michel DELATTRE
Renaud EPSTEIN
Frédéric EUSEBE
Samuel FAURE
Patrick HASSENTEUFEL
Antoine IDIER
Louise LARTIGOT-HERVIER
Sébastien-Yves LAURENT

Adrien MONAT
Joël PAUBEL
Fabrice PEZET
Claire RENAULD
Cynthia SRNEC

Article 3 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 31 mars 2025



Emmanuel BLANCHARD
Sciences Po Directeur
Saint-Germain-en-Laye
Le Directeur
Emmanuel Blanchard

Transmis au Rectorat le : 6 mai 2025
Affichage et publication le : 6 mai 2025